

Compte rendu du Conseil d'école

vendredi 25 février 2011

Présents : Mr. Bosson (maire), représentant de la commune.

Mmes Brunetti, Dubuisson, Gobert, M. Dupuy, représentants des parents d'élèves.

Mmes Bertaux, Ehrhart, François, Germain-Chevrel, Sumian, Melle Pagneux, M. François, enseignants de l'école.

Mme Roux, enseignante spécialisée Français Langue Seconde (FLS), Mme Bruno, enseignante spécialisée.

Excusées : Mme Ranvel, DDEN (Déléguée Départementale de l'Éducation Nationale), Mmes Bondaz, Hurpeaux, Maudière, M. Pierreval représentants des parents d'élèves, Mme Ara Somohano, enseignante.

Secrétariat assuré par Céline Dubuisson.

1. Effectifs et rentrée scolaire 2011 :

Maternelle			Elémentaire					TOTAL
PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
15								15
	16							16
		25						25
			29					29
				34				34
					19			19
						22		22
							20	20
56			124					180

2. Évaluations CM2 :

Elles ont eu lieu en janvier. Les enseignants n'attendent pas ce lourd dispositif pour évaluer leurs élèves.

Malgré tout, les résultats sont plutôt positifs :

Français : 74 % des élèves ont des acquis très solides, 16 % des acquis solides, 10% sont en difficultés.

Mathématiques : 53 % des élèves ont des acquis très solides, 26 % des acquis solides, 21 % sont en difficultés.

Ces difficultés sont plus importantes en grammaire et orthographe pour le Français. En mesures et résolution de problèmes pour les mathématiques. L'année n'est pas terminée. Certains apprentissages n'ont pas encore été abordés.

Evaluations CE1, prévues en mai.

La difficulté scolaire est gérée en classe, en aide personnalisée ou si besoin avec le réseau d'aides.

Un stage devrait être proposé durant les vacances de printemps pour les élèves de CM. Soutien assuré par des enseignants volontaires sur les 4 jours de la semaine de 9h à 12h (démarche réservée aux élèves volontaires). Ce même dispositif devrait également avoir lieu à la fin du mois d'août.

3. Projets d'école et bilan des actions en cours :

- Les enfants ont chanté le samedi 11 décembre à 11h lors du marché de Noël.
- Ski de fond : merci au Sou pour le financement important (rappel coût de l'activité : location du matériel au Foyer de ski de fond de Villard 1.80 €/paire, 110 €/bus, gratuité des forfaits).

5 parents ont obtenu l'agrément, merci à eux pour l'aide apportée. Les conditions n'ont pas été optimales. L'absence de neige nous a obligés à nous concentrer sur un espace plus réduit. Malgré tout, les progrès sont manifestes, les plus grands ont pu parfaire leur technique. 6 séances ont eu lieu pour les plus grands et 5 pour les plus jeunes.

- Les GS, CP et CE1 sont allés voir le spectacle de Mr HOËL, à l'espace Louis Simon à Gaillard. Très apprécié des enfants. Financement Sou des écoles qui est remercié.
- Les CM1 et CM2 ont accueilli le musicien Jean-Marc Jacquier le 23 novembre. Animation Pays'alp.
- Dans le cadre du thème de l'année « les 5 sens », les élèves des petites et moyennes sections ont accueilli 3 parents musiciens. Remerciements à Kaïsa POUSET, Marc ALLEGRANTI et Alain ZABAT.
- L'école a accueilli, cette semaine, Kate, stagiaire anglaise. Ateliers de langage, découverte de l'Angleterre, recettes, dans toutes les classes. Retour très positif des enseignants et des enfants.
- Les CM1 et CM2 bénéficieront de l'animation « papillagou », prévention des addictions (alcool, drogue, tabac,...) les 18 et 25 mars.
- Le carnaval intercommunal auquel participent les élèves de maternelle et de CP aura lieu le dimanche 10 avril à Saint-Jeoire. Pour cet événement, fabrication d'instruments (maracas et tambours) et conception du « Bonhomme carnaval » par les élèves de la classe de Mme François avec Brigitte Ritschard, intervenante en arts plastiques.
- Comme l'an dernier, l'école aura de nouveau le plaisir d'accueillir le conteur M. DUPUY en mai, intervention sur le thème des 5 sens.
- La fête de l'école aura lieu le vendredi 17 juin : 18h30 spectacle, suivi du repas du Sou des écoles.
- Malheureusement, la fête de la fleur ne pourra pas avoir lieu cette année en raison d'un problème de réservation de salle. Cependant, la vente de fleurs est maintenue le 14/05.
- Des sorties à Yvoire (hors CM2) pour découvrir en particulier le jardin des 5 sens sont programmées sur les mois de mai et juin. Financement Sou des écoles (env. 650 €/déplacement et visites pour 2 classes).
- Natation : l'école souhaite bénéficier à nouveau de séances de natation pour toutes les classes. Période souhaitée du mardi 14 juin au jeudi 30 juin 2011. 7 nouveaux parents ont passé l'agrément et devraient nous permettre de gérer ces séances dans de bonnes conditions. Demande faite à Mr le Maire durant le conseil d'école pour mise à disposition d'1 maître nageur pour cette période.

4. Questions des parents :

Aux enseignants :

- 1) ***Certains enfants de CM font preuve d'incivilités envers les autres enfants et plus particulièrement durant les parties de foot. Des élèves sont même violents envers les autres. Sur des situations individuelles, ne pourrait-on pas envisager une médiation école, parents et représentants des parents d'élèves. Sans la prétention de trouver des solutions, mais pour que les familles concernées aient le sentiment d'être entendues et accompagnées.***

Le dernier Conseil de coop (pour mémoire composé d'élèves délégués – 2 par classe – et dont l'objectif est de parler des projets et de la vie de l'école) a traité ce problème. Des solutions ont été apportées, arbitrage, médiation et sanctions. Les élèves les plus turbulents ont jusqu'au 25 mars pour montrer un changement de comportement significatif. Même démarche pour les plus jeunes, chez qui ce même comportement est parfois rencontré. Les problèmes de discipline et d'écarts de langage sont constatés au moment des temps de déjeuner et des récréations. Ce souci n'est pas noté en classe. Un mieux est déjà constaté sur la dernière semaine.

Pour les cas individuels, l'école engage systématiquement des démarches en direction des familles. Les difficultés scolaires ou comportementales sont prises en charge par le réseau d'aides (psychologue scolaire, enseignants spécialisés - Maître G - , partenaires institutionnels,...). Cependant ces personnes sont très sollicitées et le délai des prises en charge peut parfois être long. Le dialogue existe mais il n'est pas toujours facile ou évident pour les familles d'engager une réflexion et de prendre certaines dispositions. La mise à l'écart, l'exclusion, les sanctions permanentes ne résolvent rien.

Les parents ont parfois une vision très idéalisée de leur enfant... Les comportements sociaux, les

relations avec les autres peuvent surprendre.

L'école continue à apporter toute son attention à ces difficultés qu'il faut s'efforcer malgré tout de relativiser.

2) Il serait bon de faire un petit rappel à l'ensemble des familles : les cigarettes et les chiens sont interdits dans la cour de l'école. Ne serait-il pas possible également de demander que les chiens soient tenus en laisse aux abords de l'école ?

Les parents sont destinataires de ce compte-rendu, l'information passera. Si la situation persiste, une note passera dans les cahiers de liaison et des notes d'information seront affichées devant les différentes entrées de l'école.

3) Serait-il possible de relancer l'inspection afin de récupérer le pont de l'Ascension sur les vacances de Toussaint comme cela se fait dans de nombreuses écoles ?

C'est une décision de l'Inspection Académique. Normalement les écoles du département ne pouvaient pas « toucher » à ces vacances...L'Inspectrice de circonscription est destinataire de ce compte rendu. A suivre...

Cette année l'école d'Onnion s'est alignée sur les écoles de Mieussy et Taninges (le 10/11/10). Le nombre d'enfants absents était moindre (10 absents). Cette solution semble donc être meilleure qu'une « récupération » la veille de l'Ascension, les parents partant en week-end dès le mardi soir.

A la municipalité :

1) Merci de bien penser à afficher le menu du restaurant scolaire sur le panneau d'affichage extérieur.

Les parents aiment bien savoir ce que leurs enfants ont mangé afin d'adapter les repas du soir.

Mr François rappelle que ces menus sont en ligne sur le site de l'école. Toutefois la demande a été notée. Il semblerait d'ailleurs que ce ne soit qu'un oubli passager. Pour information, un menu à disposition des élèves est affiché sur la porte de l'école élémentaire.

Certains parents réclament un 2^{ème} panneau d'affichage pour la sortie du bas.

Demande réfutée par Mr le Maire . Le panneau existant n'est pas loin et est consultable de tous.

Suggestion par l'école de trouver un compromis en affichant les informations sur les fenêtres de la salle polyvalente qui sont proches du 2nd lieu de sortie. Idée également non retenue.

2) Comment s'effectue le remplacement des ATSEM en cas de maladie ?

Ces emplois sont gérés par la commune. Les 3 ATSEM étant en arrêt maladie, la mairie a dû trouver dans l'urgence des personnes. La démarche a été la suivante : contact individuel, demande auprès des mairies des communes avoisinantes, personnel de la mairie d'Onnion, candidature spontanée, annonce prévue dans le fil des infos,.... Certains points dans cette démarche dérangent les professeurs de l'école bien que ces derniers remercient les personnes ayant effectué les remplacements. Il est demandé que les candidatures soient présentés pour avis au Directeur de l'école qui est responsable des ATSEM sur les temps scolaires (comme cela est prévu statutairement) et que dans la mesure du possible et surtout pour l'équilibre de l'enfant soit trouvé un remplaçant par ATSEM manquante (à ce jour, jusqu'à 3 personnes pour remplacer une même absente).

Une proposition a été faite à Mr Le Maire, qui a accepté de réaliser un courrier pour qu'il soit adressé par mail aux parents de l'école afin de leur demander s'ils seraient intéressés et ainsi confectionner une liste de personnes suppléantes, à qui la présentation des différentes tâches serait faite.

Concernant la cantine, Mr le Maire va soumettre à son conseil municipal, l'ouverture d'un nouveau poste.

Nous avons apprécié les mails que nous a adressés M. FRANCOIS concernant la remise en

fonctionnement de l'alarme de l'école ou la navette des Brasses. Nous trouvons très bien d'être informés de l'avancée des points soulevés lors du conseil d'école au fur et à mesure de leur évolution. Cela nous évite d'avoir à attendre un trimestre pour en reparler.

A ce propos, nous aimerions avoir des informations complémentaires sur les points précédemment abordés :

- ***La mairie peut-elle nous confirmer que les horaires de la navette des Brasses ont bien été changés ? Car en date du 15 Février, elle passait encore sur le parking en même temps que les entrées d'élèves.***

L'impression des plaquettes horaires ayant été faite, il n'a pu être possible de trouver un compromis pour décaler l'heure de passage. De ce fait, l'arrêt a été supprimé, le déplacement de ce dernier, de quelques centaines de mètres ayant été refusé aussi. Le maintien de ces navettes restant important pour la vie du village, prévoir pour l'an prochain de demander le décalage de l'horaire ou le déplacement de l'aire d'arrêt.

- ***Aménagement d'un espace plus adapté pour la maîtresse de la CLIN, de la cour .***

Les enseignants ont fait l'effort de libérer la salle des maîtres pour la maîtresse de la CLIN. La photocopieuse a intégré le bureau de la direction. Quelques finitions sont à prévoir : changement de l'éclairage et réglette sous tableau,...). Concernant la cour, les enseignants et les enfants continuent à réclamer la pose du portail commandé l'an dernier. Les déplacements pour récupérer les ballons représentent un danger...

La commande du portail pourtant acceptée dans un premier temps a été annulée. Monsieur le Maire est opposé à la création d'un portail donnant sur le terrain voisin. Cependant, en raison de la création du mur de soutènement en bas de la salle polyvalente, il ne sera plus possible aux enfants d'aller récupérer les ballons. Monsieur le Maire demande aux représentants des parents d'élèves de réaliser un courrier à l'attention du propriétaire afin d'avoir son accord ou non pour la mise en place du dit portail. Dans la négative, il sera étudié la mise en place d'un portail sur le bas de la cour.

- ***Tout ce qui a été demandé par la commission de sécurité a-t-il été réalisé ?***

Mr François demande que les CR des différentes interventions (chauffage, électricité, alarme,...) et que le dernier rapport de la commission de sécurité lui soient communiqués. Il a l'obligation de les joindre au registre de sécurité.

Mr François demande si Mr Grillet (employé communal et responsable de la sécurité de l'école) dispose d'un descriptif des tâches à effectuer. Si Mr Bosson le souhaite, il peut lui en fournir un, ce que Monsieur le Maire accepte. Il en profite pour faire le point sur tout ce qui a été fait. Les systèmes d'alarme sont en fonctionnement. Le problème d'eau chaude a été réglé au sein de l'école maternelle ; en cours pour l'école élémentaire. Mr Le Maire précise le coût des travaux déjà réalisés (1 865 €).

La porte anti-panique n'a pas été installée faute de coût (1500€) mais un autre système a été mis pour faciliter l'ouverture. La demande de la commission étant une porte anti-panique, il est demandé à Mr le Maire de procéder à ce changement. 1500€ à consacrer pour la sécurité de 180 enfants paraissant peu aux représentants des parents d'élèves. Monsieur Bosson n'étant pas d'accord, Mr François propose de mettre sur la porte existante un système d'ouverture anti-panique ce qui permettrait de réduire le coût (à partir de 149 €), tout en répondant aux attentes de la commission de sécurité. Mr le Maire accepte.

D'autre part, la commission avait également demandé à ce que soient installées des prises murales afin de supprimer les multiprises et les rallonges. Modifications non réalisées à ce jour.

Aux enseignants (question rajoutée le jour de la séance suite demande d'un parent) :

Serait-il possible de revoir le rythme scolaire (école d'Onnion proposant des horaires différents des écoles avoisinantes, temps pour le déjeuner trop court) ?

Il est rappelé aux parents qu'une réunion de préparation est organisée pour les parents souhaitant faire part de remarques à remonter lors du conseil d'école. Les parents peuvent aussi prendre contact avec les

représentants de parents d'élèves dont les mails et téléphones sont notés sur la convocation. Les questions posées par les représentants de parents doivent être remises au préalable au Directeur de l'école et à la mairie afin qu'ils puissent étudier ces divers sujets au préalable et ainsi donner leurs réponses le jour du conseil d'école.

La question a cependant été posée lors du conseil, toutefois aucune décision ne peut être prise dans l'immédiat. Le gouvernement va imposer de nouvelles règles d'ici 2 ans. Le sujet pourra être remis à l'ordre du jour du prochain conseil d'école si d'autres parents remontent ce besoin. La décision ne pouvant être prise que collégalement. Pour mémoire, depuis la rentrée 2008, 2 heures d'aide spécialisée doivent obligatoirement être proposées aux enfants dont le besoin est ressenti. Ils semblent plus adaptés que ces heures de soutien soient effectuées le matin, et non pas à 16h30 après la journée de classe. Ces horaires sont donc en place depuis 2 ans et avaient été validés par les enseignants, les représentants des parents d'élèves et la municipalité.

5. travaux et divers

- De menus travaux sont souhaités dans la salle des maîtres.
- Plus important l'éventuel nettoyage des parties communes, couloirs, escaliers par une entreprise, cet été... (dernier travaux en 2005).
- La réfection (nettoyage, cirage) des 2 lins du 1^{er} étage...
- L'achat de peinture pour des tracés dans la cour.
- Sans doute des tables « primaire » à acheter, les effectifs de maternelle sont plus importants ces dernières années, quand ils arrivent au CP, il leur faut un mobilier adapté...tables réglables en hauteur avec casiers...(114 élèves cette année du CP au CM2, l'an prochain 124... soit 10 tables et chaises à acheter...et à prévoir dans le budget communal). Et 6 tables complémentaires pour la classe d'aide spécialisée (env. 1 800 €).
- Le souhait que les crédits de fonctionnement suivent sensiblement l'inflation. En 2003, de 58 à 59 €, en 2008, de 59 à 60 €... Sur la période, 3% d'augmentation alors que le papier a augmenté de 25%...
- Le conseil des maîtres a envoyé une demande à l'Inspection pour l'attribution d'un Emploi vie scolaire, aide administrative, à la rentrée 2011.
- La vente de fleurs organisée par le sou aura lieu le samedi 14 mai 2011.
- Les inscriptions à l'école auront lieu les 12, 13 et 14 mai 2011 (pour les nouveaux arrivants uniquement).
- La pré rentrée des PS aura lieu le samedi 18 juin, à 10h. Mr François remercie ses collègues de maternelle qui acceptent d'organiser cet accueil et le Sou des écoles qui offre un pot de bienvenue aux parents.

Le Conseil d'école est clos à 22h 43 .

Le prochain conseil d'école aura lieu le vendredi 10 juin 2011

Céline DUBUISON
Secrétaire de séance

J-Michel François
Directeur de l'école